

CGT – FO – SUD

Clermont-Ferrand, le 10 août 2018

A
Monsieur le Président du CHSCT
Madame la Présidente par délégation

Objet : Demande de CHSCT extraordinaire.

Monsieur le Président,
Madame la Présidente par délégation,

Nous vous alertons sur la situation du service des Urgences.

Les agents se retrouvent en effectif restreint, voir sur certains jours du mois d’Août, il manque des IOA.

Cette situation est inacceptable au vu de l’activité du SAU.

Selon l’article L4614-10 du Code du travail, « *Le comité d’hygiène, de sécurité et des conditions de travail est réuni à la suite de tout accident ayant entraîné ou ayant pu entraîner des conséquences graves ou à la demande motivée de deux de ses membres représentants du personnel.* », nous vous demandons la tenue d’un CHSCT extraordinaire.

Dans l’attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président, Madame la Présidente par délégation, nos salutations distinguées.

Pour CGT
E. Rodier

Pour FO
S. Avel

Pour SUD
P. Passelaigue